

POLITIQUE *FIRST* DE PROTECTION DES JEUNES

FIRST s'efforce de créer un environnement dans lequel les membres des équipes peuvent progresser, apprendre et avoir du plaisir avec un risque minimal de préjudice. *FIRST* s'efforce d'informer toutes les personnes impliquées dans ses programmes de son Programme de protection des jeunes et des ressources afférentes, et de les aider à respecter ses normes. Le Service de protection des jeunes de *FIRST* est sis à son siège social de Manchester au New Hampshire afin de respecter ses engagements en matière de protection des jeunes.



Programme *FIRST* de protection des jeunes (PDF)

Code de conduite de *FIRST* (PDF)

Formations sur Schoology (pour créer un compte : [voa](#))

- Formation sur la protection des jeunes ([voa](#)) - code: Q7NS-7HRX-9SDX5
- Formation pour mentors ([voa](#)) - code: GT74RMJ8FQWPG

Processus de vérification des antécédents

[Processus au Canada \(PDF\)](#)

Ressources

- [Rapport d'incident médical \(PDF\)](#)
- Rapport d'incident non médical ([online](#), [English](#))

Modèles

- [Candidature pour bénévolat dans l'équipe \(PDF\)](#)
- [Consentement parental à un voyage \(PDF\)](#)
- [Avis et directives aux parents des participant.e.s \(PDF\)](#)
- [Suivi des vérifications de sécurité \(PDF\)](#)